

## Une mutuelle pour tous les Montmorencéens !

**Avec "Montmorency Mutuelle Santé", bénéficiez d'une complémentaire santé et d'un meilleur accès au soin.**

Que vous soyez étudiant, retraité, salarié, ..., cette mutuelle communale, dont la convention a été signée en octobre 2020, est ouverte à tous, sans limite d'âge, ni questionnaire de santé.

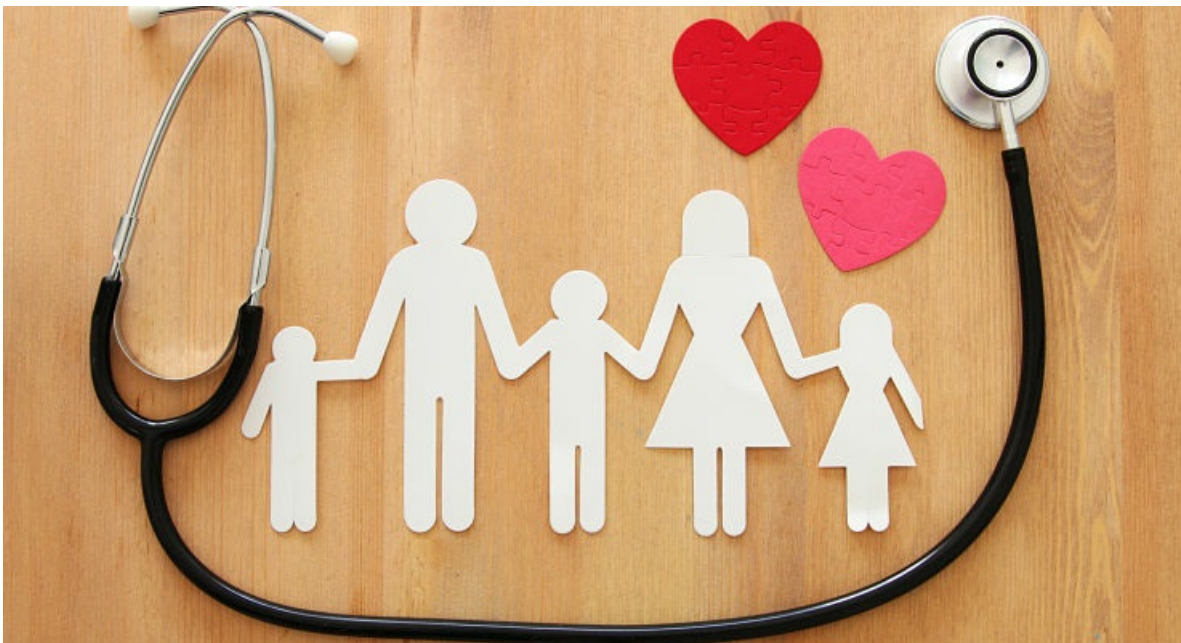
L'[association 2AH](#), partenaire de ce service gratuit, vous accompagne dans toutes vos démarches et dans la recherche du contrat adapté à vos besoins. Auprès d'elle, vous pouvez souscrire à une mutuelle personnalisée, adéquate et à un tarif avantageux.

---

*Trouvez dès à présent la mutuelle qui vous correspond !*

*Contactez l'association 2AH, l'assurance pour tous : 02 35 76 47 20 • Du lundi au vendredi de 9h à 18h.*

*Une permanence est proposée le 1er mercredi de chaque mois au CCAS (rendez-vous au 02 35 76 47 20).*



Adresse

Centre communal d'Action sociale  
17 avenue Charles-de-Gaulle  
Montmorency  
95160

Contact

**Tél. :** 01 34 17 60 99

**Fax :** 01 39 64 82 41

**Mail :** [ccas@ville-montmorency.fr](mailto:ccas@ville-montmorency.fr)

Liens utiles

[Tout savoir sur l'association 2AH !](#)

[Santé et aides solidaires](#)